



Rapport Economies d'échelle CPAS et Commune de JETTE 2019

Article 26 bis, § 5 Loi organique CPAS

Le CPAS de JETTE a l'ambition de développer des synergies et économies d'échelle entre le CPAS et la commune dans le but d'augmenter l'efficacité (au niveau des coûts) des services et in fine de renforcer la qualité du service au citoyen.

I. Rapport réalisations synergies 2018

Domaine Personnel et gestion du personnel:

- Echange systématique d'information et de know-how entre CPAS et Commune dans les domaines GRH et P&O – mise en place du règlement commun sur la formation;
- La politique de mise à l'emploi art 60 au sein des services de la commune a été prolongée ;
- Organisation d'examen conjoint et constitution de réserve de recrutement conjoints ;
- Participation du CPAS à la bourse de l'Emploi organisée par l'Administration Communale.

Domaine Sécurité, bien-être et hygiène:

- Travail conjoint et échange de know-how entre CPAS et Commune par rapport à des plans de prévention légalement imposés dans le but e.a. d'avoir des plans d'action bien intégrés ;
- Collaboration étroite CPAS et Commune concernant le plan catastrophes et le PIPS ;

Partenariat en matière sociale et insertion professionnelle

- CPAS et commune sont partenaires dans la maison de l'emploi avec comme objectif la réalisation d'une politique de (ré)activation plus performante (politique locale active de l'emploi) ;
- Occupation à titre gratuit par le CPAS de locaux dans la maison de l'emploi (infrastructure communale), afin de réaliser sur le terrain le guichet unique emploi;
- La politique d'insertion sociale par le travail en collaboration avec la commune (politique art 60) a été poursuivie.

Domaine Achats groupés - Marchés publics (conjoint):

Réalisation de marchés publics conjoints C.P.A.S /Administration communale (matériel bureau, fournitures de petit matériel pour le service technique, assurances, énergie, achat carburant, chèques-repas, contrôle médical du personnel, entretien vitres, ...);

Domaine de l'ICT

Une équipe IT conjointe commune/CPAS est en place, réalisant ainsi une allocation optimale des ressources IT. Vu l'impact grandissant de l'IT au sein du fonctionnement du CPAS, l'équipe IT a été renforcée.

Domaine de la communication et autres synergies diverses

- Insertion systématique d'articles concernant le CPAS dans le journal communal ;
- Utilisation gratuitement par le CPAS de matériel de l'Administration communale (bourses, événements maison de repos, ...);



- Participation du CPAS à la bourse communale des seniors avec tous les acteurs locaux ;
- Lien site CPAS sur le site web de la commune .

II. Programme 2019

Le CPAS travaillera en 2019 dans la continuité des projets « économies d'échelle » existants et veillera à éviter des doubles emplois ou chevauchements d'activité du CPAS et de la Commune.

Domaine Personnel et gestion du personnel:

- le CPAS et la Commune continueront en 2018 à optimiser l'échange d'information et de know-how dans les domaines P&O et GRH, de la préparation et actualisation de règlements et procédures et de la problématique du bien-être au travail- des pistes de mise en commun des cellules recrutements et SIPP communes seront analysées courant 2019 ;
- CPAS et Commune se consultent et se concertent préalablement afin de actualiser et coordonner les textes réglementaires GRH et personnel;
- programmation et organisation d'examens conjoints, réalisation d'économies d'échelles au niveau des procédures d'engagement et de promotion et faciliter la mobilité de personnel entre les deux administrations.

Domaine Sécurité & bien-être:

- Collaboration et échanges entre CPAS et Commune concernant le plan catastrophes et le PIPS ;
- Renforcer la collaboration et les actions conjointes dans le cadre de la législation relative au bien-être des travailleurs.
- Mutualiser les ressources CPAS et AC concernant le domaine d'entreprise durable.

Partenariat en matière sociale et insertion professionnelle

- Pérenniser le partenariat au sein de la maison de l'emploi afin d'encore améliorer la politique existante de (ré)activation ; entre autre sur le plan des formations proposés (ICT et projets alphabétisation) et la mise en œuvre de projets conjoints ;
- Dans le cadre de la nouvelle politique régionale « article 60 », proposer conjointement des projets de formation pour le groupe cible ;
- La politique d'insertion sociale par le travail en collaboration avec la commune (politique art 60) sera poursuivie en 2019.

Domaine Achats groupés - Marchés publics (conjoints):

- Augmenter le nombre de marchés publics conjoints C.P.A.S /Administration communale (matériel bureau, lavage vitres, ...)
- Analyser la création d'une cellule commune marchés publics AC et CPAS

Domaine de l'ICT

- Continuer l'équipe IT et améliorer l'efficacité de cette équipe ;
- Réaliser des projets IT conjoints commune-CPAS ;
- collaboration active afin d'entretenir et d'actualiser le site web du CPAS.
- Création d'un intranet CPAS en collaboration avec l'AC



Domaine de la communication – synergies diverses

- Mise à disposition du CPAS du know how communal dans le domaine de projets immobiliers ;
- Possibilité pour le CPAS de bénéficier de prêts gratuits de matériel via les services communaux (bourse, évènement maison de repos, ...) ;
- Développer le lien CPAS existant sur le site web de la commune.